



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Explosion des discriminations et des actes LGBTphobes dans la vie et dans le monde du travail**

#### **Présentation du rapport annuel de SOS homophobie**

Alors que l'Association Internationale des lesbiennes et Gays (ILGA) situait ce mois-ci la France au 13ème rang des 49 pays européens évalués, concernant les droits des personnes LGBT+ (en chute du 9ème au 13ème rang entre 2019 et 2020), le rapport annuel de SOS homophobie a été publié ce lundi 18 mai 2020. Il confirme une forte aggravation de la situation des personnes LGBT+ et une montée des LGBTphobies en France, dans la vie comme au travail.

La récente période de confinement n'a pas stoppé les discriminations en général et au travail ; les signalements d'actes LGBTphobes auprès des associations notamment, ont même explosé durant la période de confinement. Le rapport annuel de SOS Homophobie interpelle surtout concernant trois chiffres recensés sur les LGBTphobies qui sont plus qu'inquiétant :

- On constate une explosion des signalements d'actes LGBTphobes. En effet, en 2019, SOS Homophobie a recueilli 2 396 témoignages, soit une augmentation de 26 % par rapport aux données de 2018.
- Le 2ème chiffre le plus important concerne les femmes. Visées par une double discrimination, les femmes lesbiennes et bisexuelles, sont particulièrement exposées aux agressions lorsqu'elles sont en couple à l'extérieur. Ainsi, 58 % des femmes étaient avec leur compagne au moment d'une agression dans un lieu public, pour les hommes, il s'agit de 22%.
- Enfin, les agressions physiques sur les personnes transgenres voient quant à elles, une augmentation de +130% d'agressions physiques.

**Enfin, à travers ce rapport on constate que le travail est le 4ème lieu (après internet, les lieux publics et l'entourage familial) ou les LGBTphobies sont le plus recensées avec 9% de signalement.**

Alors que l'on sait que 44% des discriminés le sont au contact du monde du travail (25 % par des collègues ou des supérieurs hiérarchiques et 19 % au moment du recrutement), ce chiffre de 9 % du nombre de témoignages enregistrés en 2019, nous interpelle fortement.

**Le travail reste un univers de silence et d'« invisible » pour les personnes LGBT+, dans lequel ces dernières restent trop souvent isolées.** Les discriminations y sont principalement exercées par des supérieurs hiérarchiques (31%) mais aussi par les collègues (53%).

**La Cgt exige que des mesures de lutte contre les LGBTphobies au travail fassent l'objet d'une négociation collective obligatoire avec les représentants des salariés, à l'instar de la négociation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Elle exige le renouvellement par le Gouvernement, des plans de lutte contre les discriminations incluant des plans d'action, de sensibilisation et de formations.

Le moindre relâchement et le manque de politiques publiques efficaces et contraignantes, de la part du Gouvernement, est extrêmement préjudiciable à la lutte pour l'égalité. La Cgt enjoint le Gouvernement notamment à donner des suites à la loi ouvrant la Procréation Médicalement Assistée (PMA) à toutes les femmes, processus législatif toujours en cours depuis la 2ème lecture du projet de loi le 4 février 2020.

Texte

Montreuil, le 20 mai 2020